



Médico-social Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

SAVS de la Région Dieppoise – APEI de Dieppe

MARTIN EGLISE

| CONTACT

SAVS de la Région Dieppoise - APEI de Dieppe

1 Grande rue des Salines

76370 MARTIN EGLISE

Tél. : 02 32 90 55 44

Site web : <http://www.apeidieppe.fr>

| ÉQUIPES

Président

Monsieur HONDERMARCK Bernard

Directeur

Madame SORET Marie Pierre

Équipe de soins

pas de professionnels de soins

Équipe éducative

éducateurs, moniteur éducateur

Services généraux

pas de service généraux

| PUBLIC

Pour être admis au SAVS, il faut remplir les conditions suivantes : être âgé de 18 ans ou plus ; Avoir une orientation MDPH ; Etre autonome, sans se mettre en danger et assumer les actes essentiels de la vie sans l'aide d'une tierce personne ; Le consentement, c'est-à-dire donner son accord pour adhérer au SAVS.

Capacité d'accueil

55

| DESCRIPTIF

Missions

Créé en 1993, le SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) occupe une place spécifique dans le réseau d'établissements pour adultes de l'APEI, en proposant un soutien aux personnes souhaitant accéder à une vie autonome en appartement.

L'accompagnement se réalise dans le respect des capacités d'autonomie de chaque bénéficiaire et de son choix de vie.

Le SAVS de Dieppe compte actuellement 62 places. La majorité de ses adhérents sont des usagers des « Ateliers d'Etran » (L'ESAT et l'Entreprise Adaptée).

Activités

- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi

Aire d'intervention

- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 8 septembre 2020

Lien de la fiche sur le site RSVA :

<https://rsva.fr/acteurs/savs-de-la-region-dieppoise-apei-de-dieppe/>